

TITRE PROFESSIONNEL NIVEAU 5

GESTIONNAIRE DE PAIE

LE MÉTIER

Le métier de Gestionnaire de Paie s'organise autour de deux activités principales :

- Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise
 - Assurer la production de la paie et élaborer des données de synthèse
- Il a la responsabilité du suivi, de l'analyse et du traitement des informations sociales.
 - Il assure le traitement de la paie et sa vérification en fonction de la législation, des conventions collectives, des contrats de travail applicables. Pour cela, il assure en toute autonomie une veille technique sur les évolutions réglementaires et jurisprudentielles qu'il analyse et traite.
 - Il prend en charge l'ensemble des déclarations sociales relatives à la paie auprès des différents organismes.
 - Il établit les tableaux de bord concernant la gestion et le suivi des salaires.
 - Il est en relation avec les interlocuteurs internes (comptable, secrétaire) ou externes (organismes sociaux) de l'entreprise.

VALIDATION

Le titre Gestionnaire de Paie est délivré par un jury de professionnels à partir des résultats obtenus aux différentes épreuves : mise en situation professionnelle, entretien technique, entretien final avec le jury.

DÉBOUCHÉS

Le Gestionnaire de Paie travaille le plus souvent :

- dans les PME-PMI
- dans le service social des cabinets d'expertise comptable
- dans les sociétés de services spécialisées dans la gestion de la paie
- Il peut également exercer dans le service social des grandes entreprises.

ADMISSION

- Expérience de l'entreprise sur un poste en comptabilité ou RH
- Maîtrise des logiciels de bureautique (traitement de texte et tableur)
- Recrutement sur évaluations et entretien
- Possibilité de parcours adaptés en fonction des prérequis des candidats

LIEU DE FORMATION :

TOURS - 244 rue Giraudeau - 02 47 36 20 50



#formationAFTEC

AFTEC formation professionnelle
TOURS | CHINON | LOCHES | ORLÉANS
www.formation-aftec.com - info@formation-aftec.com

'aftec
 ormation

